

à poser au premier ministre. En raison de la controverse que suscite la question, je me demande si le premier ministre pourrait faire part à la Chambre des faits les plus nouveaux quant au choix d'un emplacement pour le centre national des arts d'exécution?

Une voix: La colline parlementaire.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être faire une déclaration demain pour répondre à mon honorable ami. Je tiens à obtenir les renseignements les plus récents.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

INTERPELLATION AU SUJET DE LA MISE EN ŒUVRE
DU RAPPORT GILL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Travail. Étant donné que toute mention du rapport de la Commission Gill a été manifestement omise dans le discours du trône, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement envisage ou se propose de donner suite à ce rapport, en entier ou en partie, au cours de la présente session du Parlement?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, à la vérité, il faudrait répondre oui à cette question précise, mais je rappelle à mon honorable ami que j'ai bien dit au cours de la dernière session que nous aimerions prendre les mesures qui s'imposent dans ce domaine à cette session-ci, et que telle est toujours notre intention.

LES FINANCES

LE MINISTRE AURAIT APPROUVÉ L'INSTITUTION DE
LA BANQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances afin que le public ne soit plus dans le vague à propos d'une certaine question. Est-il exact, comme on l'a laissé entendre, que le ministre approuve l'institution de la banque de la Colombie-Britannique projetée par le premier ministre Bennett?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

ON DEMANDE QUE LE MATÉRIEL AUTOMOBILE
SOIT EXEMPTÉ DE LA TAXE DE VENTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre

des Finances. Étant donné le mémoire que lui a présenté l'Association canadienne des fabricants de pièces automobiles le priant de retirer la taxe de vente de 11 p. 100 qui frappe les appareils de montage, les matrices et l'outillage en général, le ministre confirmerait ou nierait-il la nouvelle que cette taxe va être supprimée?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il est un peu tôt, je crois, pour faire des déclarations relatives au budget.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question complémentaire. Le ministre a-t-il conseillé dernièrement à des bûcherons de la Colombie-Britannique de vouloir bien se tenir tranquilles et qu'ils n'auraient pas à s'inquiéter parce que des modifications allaient être apportées à la taxe de vente et, entre autres, l'abolition de la taxe de 11 p. 100?

L'hon. M. Gordon: Non, monsieur l'Orateur, le ministre n'a donné pareil conseil à personne.

L'INDUSTRIE

CONSULTATIONS RELATIVES À L'ACQUISITION DE
LA «LABATT BREWING COMPANY»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. A-t-on consulté le ministère des Finances au sujet de l'acquisition par l'étranger de la *Labatt Brewing Company* et le ministre a-t-il quelque chose de nouveau à proposer en vue de faire obstacle à des mainmises de ce genre?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on n'a consulté ni le ministère, ni le gouvernement et il n'existe pas de lois permettant de contre-carrer des opérations commerciales comme celle-ci.

M. Prittie: Une question supplémentaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre si la Société canadienne de développement, qui n'existe plus, semble-t-il, était destinée à empêcher ce genre de mainmise?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, le but de la Société canadienne de développement n'était pas d'empêcher les mainmises. Je pourrais peut-être ajouter, pour répondre à l'avance à une autre question, qu'on a étudié et qu'on étudie sérieusement à l'heure actuelle le projet de création de la société canadienne de développement (*Exclamations.*) C'est à la lumière du rapport de la commission royale d'enquête sur les affaires de banque et les finances qu'on déterminera le